

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-6659 rév. 4**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

TRESCAL

N° SIREN : 562047050

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

FLUIDES EN ECOULEMENT / DEBITMETRIE LIQUIDE
FLUID FLOW / LIQUID FLOW MEASUREMENT

réalisées par / *performed by :*

TRESCAL - Agence de Cherbourg
LE SEXTANT, PA DES FOURCHES
RUE DES VINDITS
50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **04/05/2022**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/01/2024**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-6659 Rév 3.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-6659 [Rév 3](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 2-6659 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

TRESCAL - Agence de Cherbourg
LE SEXTANT, PA DES FOURCHES
RUE DES VINDITS
50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Contact :

Monsieur Jean-Yves BRANTHONNE

E-mail : jean-yves.branthonne@trescal.com

Dans son unité :

- Laboratoire d'étalonnage en Débitmétrie Liquide - Cherbourg

Elle porte sur : voir pages suivantes

FLUIDES EN ECOULEMENT / DEBITMETRIE LIQUIDE / MESURAGE VOLUMIQUE						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Mesureurs de Débit DN ≤ 50 mm	Débit volumique	$0,01 \leq Q \leq 0,05 \text{ m}^3/\text{h}$	$1,1 \cdot 10^{-3} \times q_v$	Méthode interne PCQL-CHB-0001	Méthode par Jaugeage et mesure du temps de remplissage	En laboratoire
		$0,05 \leq Q \leq 1,00 \text{ m}^3/\text{h}$	$7,5 \cdot 10^{-4} \times q_v$			
		$1,00 \leq Q \leq 15,00 \text{ m}^3/\text{h}$	$8,0 \cdot 10^{-4} \times q_v$			
		$15,00 \leq Q \leq 35,00 \text{ m}^3/\text{h}$	$9,0 \cdot 10^{-4} \times q_v$			
Mesureur de débit DN < 50 mm	Débit volumique	$0,01 \leq Q_v \leq 0,15 \text{ m}^3/\text{h}$	$3,0 \cdot 10^{-3} \times q_v$	Méthode interne PC-QL-CHB-02	Méthode par comparaisons à des débitmètre Coriolis associés à des compteurs d'impulsions et des chronomètres	En laboratoire
		$0,15 \leq Q_v \leq 2,00 \text{ m}^3/\text{h}$	$3,0 \cdot 10^{-3} \times q_v$			
		$2,0 \leq Q_v \leq 35,00 \text{ m}^3/\text{h}$	$3,0 \cdot 10^{-3} \times q_v$			

Q est une indication du débit exprimé en m³/h.

q_v est le débit volumique exprimé en unités du Système International.

DN est le diamètre nominal de l'objet soumis à étalonnage, exprimé en mm.

FLUIDES EN ECOULEMENT / DEBITMETRIE LIQUIDE / MESURAGE VOLUMIQUE						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Mesureurs de Volume Compteurs volumétriques sans ou avec sortie impulsions DN ≤ 50 mm	Volume dynamique	0,01 ≤ Q ≤ 0,05 m ³ /h	1,0.10 ⁻³ × V	Méthode interne PCQL-CHB-0001	Méthode par Jaugeage	En laboratoire
		0,05 ≤ Q ≤ 1,00 m ³ /h	7,5.10 ⁻⁴ × V			
		1,00 ≤ Q ≤ 15,00 m ³ /h	8,0.10 ⁻⁴ × V			
		15,00 ≤ Q ≤ 35,00 m ³ /h	8,0.10 ⁻⁴ × V			
Mesureur de volume Compteurs volumétriques sans ou avec sortie impulsions DN < 50 mm	Volume Dynamique	0,01 ≤ Q _v ≤ 0,05 m ³ /h	3,0.10 ⁻³ × V	Méthode interne PC-QL-CHB-02	Méthode par comparaisons à des débitmètre Coriolis associés à des compteurs d'impulsions et des chronomètres	En laboratoire
		0,05 ≤ Q _v ≤ 1,00 m ³ /h	3,0.10 ⁻³ × V			
		0,05 ≤ Q _v ≤ 1,00 m ³ /h	3,0.10 ⁻³ × V			

Q est une indication du débit exprimé en m³/h.

V est le volume de liquide ayant traversé le mesureur, en unités du Système International.

DN est le diamètre nominal de l'objet soumis à étalonnage, exprimé en mm.

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **04/05/2022** Date de fin de validité : **31/01/2024**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Séverine MOUISEL

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-6659 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr